

EPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie.

Elle comprend deux exercices :

- le résumé d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini et de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.
- une dissertation dont le sujet est issu du texte à résumer et qui est notée sur 12 points.

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2012-2013 s'appuyait sur les thèmes de la Justice et de la Parole étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques suivantes :

Thème 1 : LA JUSTICE

1) *Pensées*, Blaise Pascal. Textes établis par Louis Lafuma Liasse II (Vanité : de 13 à 52) - Liasse III (Misère : de 53 à 76) - Liasse V (Raisons des effets : de 80 à 104) - Liasse VI (Grandeur : de 105 à 118) - Liasse VII (Contrariétés : de 125 à 130) - Liasse X (Le Souverain Bien : de 147 à 148) - Liasse XIII (Soumission et usage de la raison : de 170 à 174) - Liasse XV : (199 - Série XXIII : 518, 520, de 525 à 533, 540) - Série XXIV : (597 et 617) - Série XXV (645 et 665).

- Trois discours sur la condition des grands.

2) « *Les Choéphores* » et « *Les Euménides* », *L'Orestie*, Eschyle, traduction et présentation de Daniel Loayza, Éditions GF-Flammarion.

3) *Les Raisins de la colère*, John Steinbeck, traduction Marcel Duhamel et Maurice-Edgar Coindreau, Éditions Folio.

Thème 2 : LA PAROLE

1) *Phèdre*, Platon, introduction, traduction et notes de Létitia Mouze, Le Livre de poche.

2) *Les Fausses Confidences*, Marivaux.

3) *Romances sans paroles*, Paul Verlaine.

Le sujet proposé pour la session 2013 portait sur le second thème.

COMMENTAIRE GENERAL DE L'ÉPREUVE :=

RESUME

a) Le texte proposé, intitulé « De la parole à l'écriture » était extrait d'un article de *La Quinzaine littéraire* du 1- 15 mars 1974, reproduit dans *Le Grain de la voix : entretiens 1962-1980* (Editions du Seuil, 1981). Il s'agissait d'une préface de Roland Barthes à la publication par les Presses

universitaires de Grenoble, d'une première série des *Dialogues* produits par Roger Pillaudin sur les antennes de France-Culture. Le contexte était précisé et le document était accompagné de quatre notes explicatives.

Proposition d'analyse du texte

Barthes s'interroge sur les transformations imposées à sa parole par sa transcription destinée à lui permettre de durer (*coût de la durée ?*)

A-II relève les trois pertes infligées à la parole par cet exercice :

- a - celle de son innocence (*prise de conscience de sa stratégie*),
- b – puis celle des outils par lesquels nous cherchons à organiser le flux verbal et à lui donner de la consistance,
- c – enfin celle des éléments phatiques liés à la dimension physique de la communication (*nécessité d'accrocher l'attention de l'interlocuteur*).

B - Il observe l'impact des modifications de la situation de communication (*changement de destinataire*) sur les intentions apparentes du locuteur (*présenter une argumentation*) et la forme du propos (*ajout de vraies liaisons logiques, hiérarchisation à l'aide de la subordination secondée par deux artifices typographiques - parenthèses et ponctuation*). Ainsi l'écrit prétend penser de façon plus rigoureuse. C'est pourquoi les débats médiatiques contemporains de la rédaction de ce texte lui apparaissent alors essentiellement comme la théâtralisation de positions intellectuelles, autrement dit politiques.

En résumé, la transcription de ses dialogues déplace la relation du niveau physique au plan intellectuel.

C- il rappelle l'existence d'un troisième mode d'expression, l'écriture, qui réintroduit le corps d'une autre manière, par le plaisir qu'elle procure. Puis il conclut sur l'intérêt de la transcription de ces dialogues qui, outre l'apport de leur contenu, permettent d'expérimenter trois modes différents de communication entre émetteur et récepteurs.

Résumé possible en 204 mots

Que se passe-t-il quand notre parole est transcrite pour être conservée ? Le propos y perd la spontanéité où l'inconscience des tactiques qu'il met en œuvre. En écrivant notre discours nous le lisons et l'embellissons pour nous montrer à notre avantage. Nous éliminons toutes les béquilles pseudo logiques par lesquelles la pensée qui s'improvise simule la rigueur. Nous ôtons les éléments phatiques destinés à capter l'attention de notre interlocuteur, révélateurs d'un échange de nature physique.

Le destinataire de l'écrit, lui, est anonyme et l'émetteur élabore à son adresse un propos qui se veut plus cohérent. Le contact physique laisse place à une démonstration intellectuelle. Les propos sont hiérarchisés grâce à la subordination et à l'usage des parenthèses et de la ponctuation. Le message se prétend plus objectif mais il propose surtout une posture intellectuelle et donc idéologique que les dialogues publics aujourd'hui mettent en scène.

L'écriture est un troisième mode de relation possible, ici absent, où le corps réapparaît par le biais du plaisir procuré par le texte. La radio permet d'expérimenter les différents effets de la parole, de l'écrit et de l'écriture et l'intérêt de la transcription de ces dialogues réside aussi dans l'expérimentation de modalités de communication différentes entre les interlocuteurs.

b) Les trois critères d'évaluation du résumé

Ils sont, en parts équivalentes :

- la capacité à restituer la démarche argumentative globale de l'auteur et à en expliciter les enchaînements logiques,
- l'exactitude de la reformulation,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

DISSERTATION

a) Le sujet de la dissertation était extrait du texte à résumer : « *Roland Barthes déclare que « la parole est toujours tactique ». Ce point de vue vous semble-t-il illustré dans les œuvres au programme ?* »

Les œuvres du thème de la Parole et même celles du thème de la Justice fournissaient de nombreuses possibilités d'illustrations de l'argumentation.

b) Les critères de correction sont, à parts égales :

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence, la rigueur et la pertinence de la démarche,
- la connaissance des œuvres et la capacité à les utiliser judicieusement.

Le barème de la dissertation assure la moyenne à un étudiant qui :

- a étudié le programme en entier même de façon un peu superficielle,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter en respectant les règles de la dissertation,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante :

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux,
- les références aux œuvres du programme, précises, puis pertinentes, puis originales. (Il est possible d'utiliser des citations de penseurs divers mais l'argumentation doit s'appuyer prioritairement sur le programme auquel elles ne peuvent se substituer.)
- une écriture claire, puis sans fautes, puis fluide.

ANALYSE DES RESULTATS DU RESUME

La méthode de l'exercice

Le principe en est généralement connu mais la rigueur, la fidélité et de la concision exigées par l'exercice ne sont pas toujours au rendez-vous. La principale erreur consiste à ne pas concentrer suffisamment le début du texte, ce qui conduit beaucoup de candidats à en sacrifier la fin alors qu'elle contient, sinon l'essentiel, du moins ce qui donne au texte son unité et sa cohérence.

Respect de la longueur imposée

La rédaction en nombre de mots limité est une contrainte qui teste une compétence particulière, celle de rédiger de façon efficace, sans redites ni dilution, et qui est indispensable à une comparaison équitable des résumés. *En conséquence les résumés sont intégralement recomptés et les dépassements des marges inférieures ou supérieures autorisées sont sanctionnés par le retrait d'un point tous les dix mots à partir du premier mot dépassant la marge.*

La plupart des candidats respectent cette contrainte ; ils ont compris qu'il est facile d'ôter un mot ou deux, de modifier une tournure, de supprimer des répétitions dans le texte qu'on vient de rédiger pour rester dans les limites imparties.

Le texte à résumer était structuré et globalement assez clair ; même si le style de Roland Barthes est recherché, l'emploi de nombreuses métaphores facilitait la compréhension. Souvent les candidats ont assez bien rendu la première partie qui concernait les transformations que la « scription » fait subir à la parole vivante, mais s'y sont trop attardés. La fin du texte a été souvent survolée et amputée. La question de l'écriture et de son rapport au corps par le biais du plaisir d'écrire et de lire a été souvent mal comprise.

La dernière phrase a souvent été mal rendue faute d'y avoir vu le bouclage du propos initial de Barthes qui était d'estimer l'intérêt de la transcription de ses enregistrements radiophoniques. C'était pourtant l'aboutissement logique de la démarche du texte et un aspect intéressant de la réflexion.

La lecture du texte de Barthes a été par ailleurs souvent très réductrice et les résumés dérivent souvent vers des interprétations personnelles. Certains candidats comprennent par exemple que Barthes préfère l'oral à l'écrit.

Une minorité seulement a tenu compte des informations du paratexte indiquant que le texte était inspiré par une expérience particulière faite par l'auteur et en ont restitué l'esprit et le ton. La plupart des copies ont généralisé le propos adopté un style propre à des considérations universelles ce qui trahissait l'esprit du document. Rappelons que résumer consiste à raccourcir et non à rendre vague ou général un propos précis.

Les caractéristiques de texte ont donc permis une bonne dispersion des notes.

ANALYSE DES RESULTATS DE LA DISSERTATION

a) Prise en compte du sujet et démarche argumentative

Le mot "tactique" a presque toujours été connoté négativement et compris comme synonyme de manipulation malveillante ou intéressée visant à duper l'interlocuteur. Ce n'est pas le sens dans lequel Barthes l'employait puisqu'il qualifiait cette tactique de plus ou moins inconsciente à l'oral ; en effet, seule la « scription » en révélait l'existence.

En conséquence, de nombreuses argumentations se sont construites sur des oppositions peu rigoureuses entre :

- Parole tactique (mensongère) et parole sincère,
- parole tactique (fausse) et parole porteuse de vérité
- usage pervers de la parole/ usage vertueux de la parole
- mauvaise utilisation de la parole / bonne utilisation de la parole.

Il était plus exact d'opposer la parole tactique à une parole spontanée, irréfléchie, naïve.

Le mot « toujours » a induit de très nombreux plans binaires comme par exemple :

- 1) La parole est tactique, en ce sens qu'elle ne relève pas de l'expression spontanée et honnête des sentiments du locuteur, mais vise à agir sur l'Autre, par le mensonge, la manipulation...
- 2) Elle n'est pas « toujours » tactique, ou « pas uniquement » tactique... Parce qu'il existe une parole qui échappe à celui qui l'exprime, ou parce qu'elle peut être sincère sans viser à une action sur l'Autre, ou parce qu'elle est parole d'amour ou parce qu'elle est parole de vérité...

Les bonnes copies sont celles qui se sont détachées de ces fausses évidences et se sont interrogées sur la notion problématique de « tactique », comme doit y inviter le texte de Barthes. Celui-ci explique que la parole est un rapport à l'Autre, avec ses « codes », sa « théâtralité », ses « tours »...

Elle vaut donc « engagement », au sens de nécessaire sincérité (cf. « donner sa parole »), mais elle est aussi « confrontation ». Ne combine-t-elle pas en permanence sincérité et dissimulation, selon un dosage déterminé par les sentiments et projets de celui qui parle à l'égard de l'Autre, celui à qui il s'adresse ? Ce peut-être amener ce dernier là où il ne devrait pas aller au regard de ses propres intérêts, mais ce peut-être le conduire à l'amour, ou à la vérité...

Des copies excellentes ont tenu compte du genre littéraire des œuvres au programme et de son incidence sur la transcription de la parole verbale.

Des copies médiocres ont fait un plan passe-partout sur les fonctions de la parole, recasant des fragments de cours sans rapport avec le sujet ou inutiles à la réflexion.

La récurrence de plans similaires a permis de bien repérer les différents niveaux de finesse, de précision ou de pertinence des analyses. Comme dans le résumé les différents niveaux de compréhension et de méthode se sont révélés assez facilement.

b) Connaissance du programme

Nous rappelons que l'indication d'un programme officiel impose l'étude des œuvres qui y sont mentionnées. Il en résulte que le jury ne peut se satisfaire d'illustrations de l'argumentation uniquement empruntées à la vie courante, aux séries télévisées et au cinéma destiné au grand public pas plus que de références hétéroclites tirées d'un dictionnaire des citations.

Le raisonnement doit s'appuyer sur une lecture effective et personnelle des œuvres et non sur les seuls résumés ou commentaires critiques du cours ou des publications spécialisées.

Apprendre par cœur de nombreuses citations issues des œuvres n'est pas systématiquement la garantie d'un bon résultat. Des citations trop longues, données sans réelle cohérence avec l'argumentation ou gratuites, occupent inutilement de la place sans témoigner d'une connaissance précise et ne font pas illusion.

L'exploitation de l'œuvre de Platon a souvent été la plus détaillée mais aussi la plus scolaire, celle de Marivaux la plus superficielle et celle de Verlaine la plus diversifiée mais aussi la plus inégale et la moins rigoureuse. Beaucoup de candidats s'en tiennent à des analyses sommaires voire naïves, des situations évoquées dans les textes.

On aurait aimé que les candidats soient sensibles au fait que le programme n'est constitué que de « scription » pour reprendre le terme de Barthes. Les paroles prêtées par Platon à ses personnages tout comme les réplique théâtrales ou les dialogues présents dans les poèmes de Verlaine, intérieurs, échangés avec des destinataires ou saisis et restitués, sont toutes construites et artificielles. Elles relèvent donc d'une certaine tactique. En effet, les personnages qui sont présentés en train de dialoguer communiquent certes entre eux mais sont aussi des marionnettes qui servent aux auteurs à dialoguer avec leurs lecteurs : les élèves de l'Académie pour Platon, les spectateurs pour Marivaux, Rimbaud ou Mathilde, ses lecteurs ou les poètes de son temps pour Verlaine. La distinction faite entre auteur et personnages aurait permis d'affiner les analyses.

c) Méthode de la dissertation

- Un certain nombre de candidats sans doute mal informés des rapports des épreuves antérieures confondent dissertation et essai scolaire. Ils se contentent d'une rédaction d'une cinquantaine de lignes où s'égrènent des considérations diverses et des allusions très générales au programme qui ne témoignent ni d'une réelle étude des œuvres ni de compétences argumentatives. D'autres proposent une paraphrase malhabile du texte de Barthes.

- La dissertation peut ne consister qu'en une forme creuse sans réelle argumentation. On enchaîne des remarques disjointes d'une façon pseudo logique. La démarche est si peu argumentative que la conclusion est une pure reprise des propos énoncés dans l'ordre où ils se sont succédés et non une réponse globale à la question posée. L'auteur avoue ainsi son incapacité à dépasser la contradiction ou à synthétiser les arguments.
- Le problème apparaît dès l'introduction qui s'ouvre souvent par une citation plus ou moins gratuite d'un penseur quelconque, assène une définition arbitraire du mot technique et pose deux ou trois affirmations contradictoires que le développement ne tentera ni de concilier ni de dépasser. Rappelons que c'est au contraire le moment de cerner le contenu du concept à examiner et d'exposer les questions que le sujet induit.
- Trop peu de candidats utilisent les alinéas pour clarifier leur plan à l'intérieur des parties de leur dissertation.

d) Langue et présentation

La rédaction et l'orthographe sont rarement catastrophiques sans pour autant être de grande qualité dans la grande majorité des copies.

Principales insuffisances

Grammaire

- erreurs de préposition dans la construction des verbes
- emplois redondants des pronoms « en » et « y ».
- « Tel » ou « dû » considérés comme des conjonctions invariables ;
- emploi du subjonctif souvent inapproprié ;
- participes passés aberrants ;
- erreur dans la construction des participes présents.

Syntaxe

- Ponctuation insuffisante.
- La distinction entre l'interrogation directe et indirecte n'est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions (« on peut se demander comment est-il possible que..., on peut se demander comment est-ce que ...? »). Le fait de placer deux points après un verbe comme « nous nous demanderons » et de les faire suivre d'une question au style direct ne résout pas le problème !

Vocabulaire

On constate une certaine pauvreté du lexique disponible que cherchent à compenser maladroitement de nombreuses impropriétés et de fréquents barbarismes.

Style

Les principaux défauts sont

- la redondance : « peut permettre », « peut donner la possibilité » ;
- la fausse élégance : « de par » « tel » (confondu d'ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n'hésite pas à », « n'a pas lieu d'être », « ce qu'il lui est arrivé », « ce qu'il s'est déroulé » ;
- la tendance à l'emphase (« problématique » ou « questionnement » pour « question »)
- la lourdeur : cascade de participes présents avec les problèmes de cohérence des sujets grammaticaux qui en découlent ;
- la reprise inutile des mêmes expressions d'une phrase à la suivante.

Orthographe

La correction de l'orthographe est attendue également dans les autres épreuves du concours (mathématiques, physique, langues particulièrement). En respecter les règles montre qu'on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C'est aussi la garantie d'être bien lu.

Il est regrettable de constater qu'une grande majorité des candidats semblent considérer qu'une moyenne de quinze fautes par copies est une norme acceptable.

Les pénalités sont de 1 point par lot de 10 ou 15 fautes selon la longueur de la rédaction et peuvent aller jusqu'à quatre points ce qui devient heureusement exceptionnel. Relire la copie avant de la rendre est beaucoup plus rentable qu'ajouter une dernière phrase en catastrophe : il est très regrettable qu'un 17 se mue en 14 ou un 12 en 9 ; une pénalité de 3 points au coefficient 4 fait perdre beaucoup de places dans le classement, ce qui invalide une partie des efforts fournis au cours de l'année de préparation.

Le moins excusable est la mauvaise orthographe des titres d'œuvres et des noms des auteurs au programme qui fait penser au correcteur que le candidat n'a jamais eu les ouvrages entre les mains.

Présentation

Quelques écritures microscopiques, à la limite du déchiffrable sont exaspérantes. Des écritures gribouillées, ou très instable, influencent négativement le correcteur. Mais dans l'ensemble la présentation des copies est correcte et met les correcteurs dans de bonnes conditions de lecture et d'appréciation du travail réalisé.

Souligner les titres d'œuvres et choisir judicieusement les lettres à écrire en majuscules montre que l'on connaît les normes en vigueur.

Des alinéas sont nécessaires à la clarification du plan

BILAN DE LA NOTATION

Moyenne = 9,66

La courbe des notes est très régulière et montre que quasiment la moitié des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne

Environ 320 copies sont notées entre 0 et 5 et 235 entre 15 et 19.

Zéros

Le nombre des zéros est un peu plus élevé que l'an dernier. Ils s'expliquent par l'impact des pénalités pour orthographe ou dépassement des marges concédées pour la longueur du résumé sur des travaux ratés, à peine ébauchés, indigents ou ne respectant pas les contraintes des exercices. Certains candidats ont visiblement décidé de ne pas préparer cette épreuve. Leur niveau de langue et d'orthographe les a peut-être découragés.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Le bilan ci-dessus doit au contraire encourager les étudiants à miser sur cette épreuve. Les meilleurs résultats sont obtenus par ceux qui ont vraiment lu les œuvres et sont capables de les examiner à la lumière d'une question inédite. Le bachotage donne des résultats parfois convenables parfois très médiocres quand il conduit à vouloir caser à tout prix ce qu'on a appris par cœur quel que soit le sujet pour rentabiliser l'effort accompli. Il est toujours moins bien récompensé qu'une réflexion authentique et personnelle même modeste.

Les candidats doivent se convaincre que la préparation de cette épreuve, loin d'être du temps perdu, permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur :

- Clarté et efficacité de l'expression.
- Souci de qualité.
- Rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts.
- Culture générale et ouverture d'esprit.
- Réflexion personnelle.